

1^{er} mars 1852. Mais l'ancien magistrat demeura attaché au Barreau, auquel il n'avait, d'ailleurs, jamais cessé d'appartenir. Il rendit, dès lors, de fréquentes visites à la bibliothèque de l'Ordre, où il pouvait retrouver quelques-uns de ces livres, que lui seul consultait. Chaque année aussi, le tableau des Avocats lui fournissait le sujet d'un article, dans lequel les membres du Barreau étaient soigneusement classés, en vertu des lois rigoureuses de la statistique.

Un événement heureux ou malheureux venait-il à se produire, M. Bellin le rapprochait aussitôt d'un événement analogue du temps passé, mais oublié depuis longtemps. Et c'est ainsi, que, le jour même de sa mort, un journal de notre ville publiait encore une lettre, qu'il lui avait adressée, au sujet d'un personnage historique du jour, qui venait de mourir (1).

Il mettait ainsi tout son bonheur, dans ces rapprochements et ces petites choses. A ce compte-là, rien, en effet, ne pouvait le surprendre.

Une autre passion de M. Bellin consistait à appartenir à un grand nombre de Sociétés savantes. J'ai pu ainsi compter trente compagnies littéraires ou scientifiques, dont il était membre correspondant. Après avoir appartenu longtemps à la Société littéraire, il l'avait quittée avec un certain éclat. Il s'en était consolé, en se faisant admettre au nombre des membres de la Société asiatique et de la Société protectrice des animaux, dont il a été longtemps secrétaire. Mais l'Académie de Lyon ne lui avait point ouvert ses rangs, et il figurait encore au nombre de ses candidats, quand il est mort.

(1) Voir le *Salut public* du 4 avril 1891.